

DDyssée vers 2030



L'actu des Objectifs de Développement Durable

N° spécial : journée internationale des droits des femmes - ODD5 - MARS 2019



La France est championne d'Europe de handball. | AFP

Numéro spécial – Journée internationale des droits des femmes

La lutte contre les inégalités figure comme un impératif dans l'Agenda 2030. « Ne laisser personne de côté » est une condition de réussite de cet agenda et garantit l'inclusion de tous les individus au développement. L'égalité des sexes, désignée en France comme grande cause nationale du quinquennat, est au centre de l'Objectif de développement durable (ODD) n°5. À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, ce numéro spécial de l'ODDyssée vers 2030 propose des initiatives et éléments de réflexion sur l'ODD5 et ses interrelations avec les autres objectifs de l'Agenda 2030. Il propose trois rubriques :

1. initiatives d'acteurs
2. égalité des sexes et Agenda 2030
3. mise en œuvre de l'égalité des sexes

Retrouvez une version longue de cet ODDyssée sur le site <https://www.agenda-2030.fr/>

INITIATIVES D'ACTEURS

Les Ministères engagés pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Hélène Fernandez, haute fonctionnaire en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, Ministères de la Transition écologique et solidaire et de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Repousser des discriminations demande d'agir sur les processus et les mentalités professionnelles. C'est un travail individuel et collectif, qui doit prendre acte que le contexte a considérablement évolué au cours des 20 dernières années. Depuis 2012, des haut.e.s fonctionnaires pilotent et animent la déclinaison de la politique d'égalité dans chaque ministère.



Pour notre périmètre (MTES/MCT), des progrès ont été accomplis et des avancées restent à faire. Ils concernent notamment l'accès aux recrutements, aux responsabilités, la mixité des métiers, la formation, la lutte contre les agissements sexistes. C'est pour construire un plan d'action partagé sur ces sujets qu'une concertation sur un protocole égalité femmes/hommes est en cours avec les représentants du personnel.

Par ailleurs, plusieurs domaines engagent nos ministres : par exemple, le domaine des transports avec le plan de lutte contre les violences sexuelles ; le domaine de l'aménagement des territoires développe des actions pour les femmes dans les ruralités et les quartiers ; à l'international, le ministère prévoit une coalition sur « genre et transition écologique » dans le cadre du G7.

Un processus de labellisation sera lancé et de nouvelles formes de valorisation seront recherchées. Les agent.e.s engagé.e.s dans le collectif interne au ministère « [Parcours professionnelles](#) » portent également de belles initiatives.

[En savoir plus](#)



Association 4D - #LesODDetnous : 5. Égalité entre les sexes

Vaia Tuuhia Déléguée générale de l'association 4D en partenariat avec WECF (Women Engage for a Common Future)

En 2019, en France comme ailleurs, il faut explicitement se mobiliser pour parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles. Nous avons dix ans pour inverser les tendances : écart des salaires (25 % de moins que les hommes), accès aux financements, notamment liés aux projets environnementaux, temps partiel subi (82 % par des femmes), 85 % des foyers monoparentaux sont féminins. Ces paramètres mis bout à bout représentent une différence majeure de niveau de vie et des risques de précarisation grandissants. En effet, « 25 % des mères de famille monoparentales qui travaillent sont pauvres ».



Il faut aussi investir le terrain des idées pour mettre fin à la reproduction des schémas. Dès l'école, s'installent des idées préconçues sur la place des hommes et des femmes (accès aux filières scientifiques), qui se poursuivent au fil des études, jusqu'à l'accès à l'emploi et en particulier aux postes décisionnaires. Et à la maison : chaque jour, les femmes consacrent en moyenne 1h30 de plus que les hommes au travail domestique.

Sans accélération pour la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable (ODD)

n°5, les avancées sociales, éthiques et culturelles nécessaires pour « transformer notre monde » ne seront pas au rendez-vous.

En 2018 et 2019, dans le cadre de la campagne pan-européenne #StopInégalités (#FightInequalities), l'Association 4D a conçu et coordonné un programme de webconférences (ou webinaires) sur les ODD et la réduction des inégalités.

En savoir plus : [#LesODDetnous](#) – [Webinaires 4D](#)



WECF (Women Engage for a Common Future) - « Ne laisser personne pour compte » : renforcer le rôle des femmes dans l'Agenda 2030

Dans un monde où les dirigeants s'engagent à garantir la prospérité pour tous et la protection de la planète, les inégalités entre femmes et hommes restent un point noir pour atteindre l'Agenda 2030.



Rappelons que les femmes exercent la quasi-totalité des activités non rémunérées, et disposent de 10 % des revenus mondiaux, alors même qu'elles fournissent 2/3 des heures travaillées. La répartition genrée des métiers les expose à des risques spécifiques liés aux substances chimiques (contact avec des polluants dans les activités d'esthétique, de soins, d'entretien du foyer ou de locaux professionnels). Les femmes enceintes et leurs bébés à venir vivent un moment crucial de vulnérabilité dû aux risques d'exposition foetale aux toxiques de l'environnement.

[WECF France](#) propose des recommandations pour orienter les décisions publiques dans le sens d'une meilleure protection et prise en compte des réalités des femmes et de leur exposition aux polluants chimiques au quotidien, notamment en renforçant le rôle des professionnel·le·s de santé dans la prévention. Si les spécificités des femmes sont faiblement prises en compte, c'est parce qu'elles sont encore trop mal représentées dans les espaces de décision. WECF France s'engage en soutenant leur participation effective et leur leadership au niveau local (réseau femmes rurales) et international (prix genre et climat). Pour sécuriser la capacité d'engagement des organisations de femmes, il est essentiel de leur assurer un soutien et un financement pérenne.

[En savoir plus](#)

ÉGALITÉ DES SEXES ET AGENDA 2030

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes : impératifs de l'Agenda 2030

Les nombreux hashtags tels que « #MeToo » (moi aussi), « #EcoutezMoiAussi », « #BringBackOurGirls » (ramenez nos filles), « #StrongerThan » (plus fort) sont autant de preuves d'une mobilisation inédite pour l'émancipation des femmes. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont aujourd'hui, outre des impératifs de l'Agenda 2030, des conditions sine qua non de sa réussite.



Pourtant, en dépit de progrès significatifs, dans les pays tant développés qu'en développement, les femmes sont souvent non rémunérées pour le travail qu'elles effectuent et sont victimes au quotidien de violences physiques et sexuelles. Elles sont plus vulnérables à la pauvreté, l'insécurité alimentaire, la précarité énergétique que les hommes et disposent d'un accès plus limité aux soins notamment sexuels et procréatifs, à

l'eau et à l'éducation.

Dans sa [troisième stratégie pour l'égalité des genres](#) publiée en février 2019, le Programme des Nations unies pour le développement ([PNUD](#)) faisait de l'égalité des sexes « le fondement nécessaire de la paix et d'un monde prospère et durable » : un accès des femmes à l'éducation et l'emploi d'ici 2030, égal à celui des hommes, générerait une augmentation de la croissance de 3,6 %. Il réduirait la part de population vivant dans l'extrême pauvreté de 0,5 point. De même, l'égalité d'accès aux ressources permettrait de diminuer le nombre de personnes souffrant de la faim de 12 à 17 %.

[En savoir plus](#)



Agenda 2030, Femmes, paix et sécurité : les synergies entre développement et paix durable - ODD16 -

L'année 2015 a marqué un tournant dans la mise en place d'un cadre international pour l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes.

L'[Agenda 2030](#) y consacrait un de ses Objectifs de développement durable – l'ODD5. L'adoption de la [résolution 2242](#) fêtait le 15^e anniversaire de l'Agenda *Women, peace and security* (Femmes, paix et sécurité) en prônant un renforcement de la présence des femmes à tous les niveaux de responsabilité des processus de paix et sécurité et l'évaluation genrée de ces stratégies, en particulier dans la lutte contre le terrorisme et les violences extrémistes.



Ces deux Agendas, l'un dédié au développement durable, l'autre à la paix durable, font de l'égalité des sexes la condition d'un avenir désirable. A l'instar de Femmes, paix et sécurité, les ODD 5 et 16 (paix, justice et institutions efficaces) consacrent des cibles à la lutte contre toutes les formes de discriminations (5.1), de violences (5.2, 16.1 et 16.2) et de pratiques préjudiciables à l'égard des femmes – entre autres, le mariage forcé et les mutilations - (5.3) ainsi qu'à leur accès, en toute égalité, à tous les niveaux de décision (5.4).

De même, en préconisant la participation des femmes aux processus de résolution de conflits et de maintien de la paix et en insistant sur l'exigence de les protéger contre les discriminations et les violations de leurs droits fondamentaux, ces Agendas mettent en lumière l'idée qu'une paix durable est indissociable du statut dont jouissent les femmes dans la société.

En savoir plus : [Femmes, paix et sécurité - Les résolutions en bref](#)



Être une femme, un facteur de vulnérabilité face au changement climatique ? - ODD13 -

Le changement climatique a des effets différenciés sur les hommes et les femmes : dans les pays en développement, les femmes sont plus fortement pénalisées par les conséquences du changement climatique (raréfaction des ressources naturelles en particulier) en raison de la nature des tâches qui leur incombent. De même, elles connaissent un taux de mortalité cinq fois supérieur à celui des hommes lors des catastrophes liées au climat ([Association adéquate](#)). Plusieurs études démontrent pourtant le rôle prépondérant que peuvent jouer les femmes dans la lutte contre le changement climatique grâce à leurs connaissances spécifiques.



La question est moins documentée dans les pays du Nord. En France, il existe peu

d'études sur le sujet, alors que le Conseil économique social et environnemental ([CESE](#)) souligne dans son [avis sur la justice climatique](#), que les inégalités de genre face au changement climatique sont l'un des enjeux prioritaires pour la France. Le CESE recommande par ailleurs de favoriser le développement de données désagrégées femmes/hommes, notamment dans le bilan des catastrophes naturelles, pour mieux analyser les vulnérabilités climatiques des femmes des pays développés.

Par ailleurs, un [rapport](#) de l'[Organisation Internationale du Travail](#) de 2018 indique que les politiques d'atténuation du changement climatique peuvent faire régresser le travail des femmes. La réinsertion vers des emplois plus « verts » se font, en effet, au profit de métiers qui les excluent encore massivement aujourd'hui.

[Vidéo de l'exploration sur la justice climatique](#)



Intégrer les personnes LGBT dans l'Agenda 2030 - ODD10 -

En dépit de son injonction à « ne laisser personne de côté », l'Agenda 2030 ne dédie aucune cible spécifique à la lutte contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, ainsi qu'à la protection des personnes LGBT (lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres).



Aujourd'hui, 72 pays disposent de lois criminalisant les relations homosexuelles et l'expression de genre. Seulement un tiers des États protègent les personnes LGBT par des lois contre la discrimination fondée sur l'identité sexuelle.

L'ambition portée par les Objectifs de développement durable (ODD) exige une meilleure prise en compte des personnes LGBT, chez qui les taux de pauvreté (ODD1) et d'insécurité alimentaire (ODD2) sont plus élevés. Elles demeurent davantage sujettes aux harcèlements, aux abus violents ou aux expulsions arbitraires au sein des établissements scolaires (ODD4), ainsi qu'aux stéréotypes liés à leur santé sexuelle (ODD3). Ces multiples formes de discriminations croisées accentuent leurs exclusions économique et sociale et exacerbent la violence à leur égard.

Un guide de [Stonewall international](#) recense sur 12 des 17 ODD les défis auxquels sont confrontées les personnes LGBT et propose des actions concrètes pour parvenir à une meilleure égalité. Par ailleurs, l'association [Outright Action International](#), insiste sur la nécessité de données complètes et adéquates pour répondre aux besoins spécifiques des personnes LGBT, notamment concernant leur santé et bien-être.

En savoir plus : [Ne laisser aucune personne LGBT de côté – L'Agenda 2030 pour la santé et le bien-être des LGBT](#)

MISE EN ŒUVRE DE L'ODD5 « ÉGALITÉ DES SEXES »

Pour une meilleure santé sexuelle et procréative

Si femmes et hommes disposent d'un droit égal à la santé, leurs besoins diffèrent, notamment en matière de santé sexuelle et procréative. Régulièrement victimes de discriminations de genre, de tabous sexuels, d'une mobilité limitée ou de précarité financière, les femmes sont quotidiennement exposées à d'importants risques de santé, en particulier à l'accouchement. Chaque jour dans le monde, 830 femmes meurent de causes évitables liées à la grossesse et l'accouchement.



Aux inégalités de genre, s'additionnent souvent celles liées à l'ethnicité, l'origine ou la catégorie socio-professionnelle, et ce, même au sein des pays développés. Parmi ces derniers, les États-Unis détiennent le triste record de mortalité des femmes noires à l'accouchement, où les complications de la grossesse tuent trois à quatre fois plus de mères noires que de mères blanches non hispaniques ([CDC](#)).

En France, la nouvelle stratégie nationale de santé sexuelle et procréative, construite en cohérence avec l'Agenda 2030, entend promouvoir l'égalité des sexes entre les femmes et les hommes, améliorer les dispositifs de contraception et d'interruption volontaire de grossesse et lutter contre les discriminations subies par les personnes LGBT en raison des stéréotypes liés à leur sexualité. En ce sens, elle répond aux cibles 5.6 (ODD5) et 3.7 (ODD3) portant toutes deux sur l'accès de tous aux services de soins et de santé sexuelle et procréative.

[En savoir plus](#)



Quand « humour » et injure nous éloignent des ODD...

[Le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes](#) (HCEFH) vient de produire le « Premier état des lieux du sexisme en France ». Ce rapport dresse le constat de nombreux écarts aux cibles de l'Objectif de développement durable (ODD) n°5. C'est notamment le cas des cibles 5.1 portant sur les discriminations ou 5.2 visant à éliminer des vies publique et privée toutes les formes de violence faites aux femmes et aux filles.



En regard de chacune de ces cibles, le HCEFH aborde le rapport sous deux angles d'attaque novateurs : traquer le prétendu « humour » des « blagues » sexistes, notamment chez les Youtubeurs ou à la radio, et mesurer ce que représentent en France les injures sexistes, bien que rarement déclarées à la police ou la justice. Depuis mars 2018, les médias de la publicité ont signé une [charte contre les stéréotypes sexistes](#). L'analyse des injures montre qu'elles sont avant tout le fait des hommes, et dirigées contre les femmes. Humour et injure participent d'une même finalité : d'exclusion des femmes de l'espace social.

Le rapport émet 24 recommandations, parmi lesquelles la suivante, qui concerne l'ensemble des politiques publiques, tous ODD confondus : « faire de la lutte contre le sexisme un critère des décisions politiques, en déployant plus avant l'approche intégrée de l'égalité et l'éga-conditionnalité des financements publics ».

[En savoir plus](#)



Initiative Spotlight : pour éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles

Afin de lutter contre l'une des violations des droits de l'homme – la violence à l'égard des femmes et des filles – l'Union européenne (UE) et les Nations unies, ont développé un nouveau partenariat : l'Initiative Spotlight. Son nom original souligne l'intention de placer sous le feu des projecteurs ce phénomène souvent caché, ignoré ou rendu invisible, alors même qu'il est commun à toutes les communautés, générations, nations, milieux socio-culturels.



**Initiative
Spotlight**
Pour éliminer la violence
à l'égard des femmes et des filles

Aujourd'hui encore, 35 % des femmes ont subi des violences physiques ou sexuelles (sans compter le harcèlement sexuel) au moins une fois au cours de leur vie – un chiffre grimant jusqu'à 70 % à l'échelle des pays. En France, une femme décède tous les 3 jours de violence conjugale.

Élaboré en cohérence avec l'Agenda 2030, l'objectif du projet est de mettre en évidence la nécessité de mieux inclure les femmes et les filles pour parvenir à un avenir durable et d'impulser de nouveaux efforts pour atteindre l'égalité des sexes. En tant que contributeur principal, l'UE y investira 500 millions d'euros, aux côtés d'autres donateurs appelés à se joindre à l'initiative. Ces investissements cibleront particulièrement l'Asie, l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes.

[En savoir plus](#)

A lire

- [Agenda 2030 pour le développement durable : des progrès pour les femmes et les filles](#), OCDE, 2015
 - [Equity-focused, gender-responsive evidence: a blind spot in VNR reporting](#), IIED, 2019
 - [UNDP Strategy Highlights How Gender Equality Can Drive SDG Progress](#), IISD, 2019
-



[Pour consulter l'actualité des ODD](#)

Cette lettre est vôtre. Envoyez-nous vos infos, vos photos, les adresses des sites qui vous inspirent, à l'adresse : agendafrance2030@developpement-durable.gouv.fr

Si vous souhaitez vous désabonner, veuillez nous l'indiquer à cette adresse :

agendafrance2030@developpement-durable.gouv.fr